

Les 10 et 11 avril 2014

Date limite d'inscription : le 3 avril 2014

Conditions générales : Les annulations avec remboursement des sommes reçues ne seront plus acceptées après le 28 mars 2014

En cas d'impossibilité de dernière minute, veuillez prendre contact avec le Secrétariat du CERDP

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 85 (3°) du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié, organisant la profession d'avocat et de la décision du Conseil National des Barreaux à caractère normatif n° 2005-001 portant délibération sur les modalités d'application de la formation continue des avocats modifiée (version consolidée le 15 avril 2005).

→ Elle peut être validée pour 8 heures au titre de la formation continue.

Une attestation de présence sera délivrée sur simple demande.

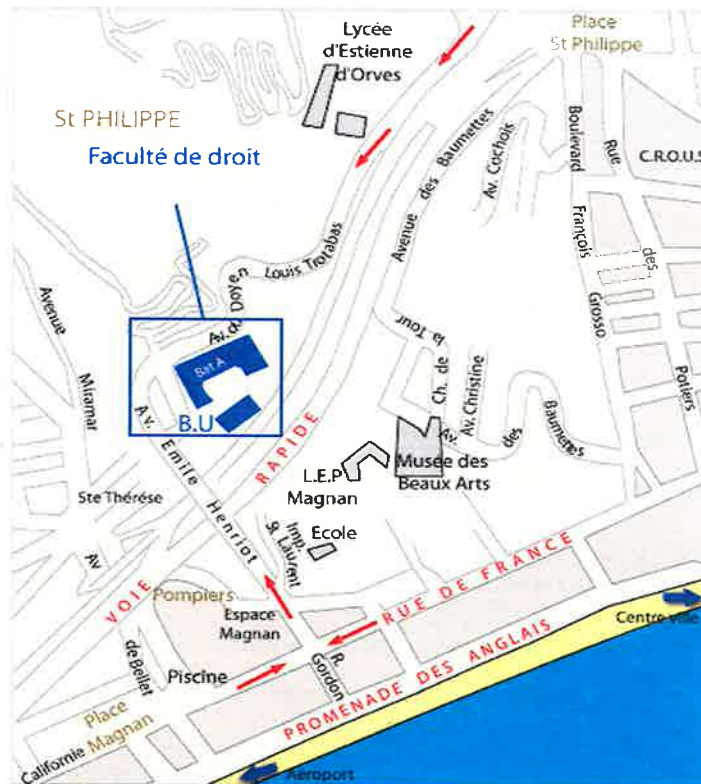
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du CERDP
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS
06050 NICE Cedex 1

Téléphone : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67

Courriel : cerdp@unice.fr

Site internet : <http://webs.unice.fr/CERDP/>



Faculté de Droit et Science Politique
Av Doyen Louis Trotabas (anciennement avenue Robert Schuman)
06050 Nice Cedex 1

Un double accès :

→ par le Quartier St Philippe / Lycée Estienne d'Orves :

En partant de la Place St-Philippe (haut du Bd François Grosso), longer la Voie Rapide en prenant l'Av. Robert Schuman, puis dans sa continuité, l'Avenue Doyen Louis Trotabas, qui mène tout droit à la Faculté.

→ par le Quartier Magnan / Rue de France :

- En venant de la Rue de France : avant la Piscine Jean Médecin, prendre à droite, la montée de l'Avenue Emile Henriot
- En venant de la Place Magnan : après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche, la montée de l'Avenue Emile Henriot

Par quels moyens :

→ Par BUS : Lignes 3, 9, 10, 12, 22 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France

→ Par TRAIN SNCF : Arrêt "Nice-Ville"

Partant de la Gare :
BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves" (St Philippe)
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France

→ De l'AEROPORT :

En Voiture : Par la Promenade des Anglais

BUS : - du Terminal 1 : BUS 23 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France, en bas de l'Av. Emile Henriot. BUS 98 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais
- du Terminal 2 : BUS 99 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

→ Par la ROUTE

Autoroute A8 "La Provençale", sortie n° 50.
Une fois sur la Promenade des Anglais, à environ 5 km, tourner à gauche, direction Magnan, et tout de suite, après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Avenue Emile Henriot.
L'entrée du Parking de la faculté se trouve après le 1^{er} virage, sur l'Av. Doyen L. Trotabas.



Tables Rondes et Colloque
Centre d'Etudes et de Recherches
en Droit des Procédures
CRAJEFE
Organisés à la
Faculté de Droit et Science Politique

Avec le soutien de :



Contentieux bancaire
des procédures collectives

Sous la Présidence de

- Raymond Espel
Président de la Chambre commerciale de la Cour de Cassation

- Xavier Huertas
Président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires

Direction Scientifique :
Emmanuelle Le Corre-Broly
Maître de conférences HDR à l'Université de Nice Sophia Antipolis

NICE
Jeudi 10 avril 2014
Vendredi 11 avril 2014



Tables Rondes
Jeudi 10 avril 2014
Faculté de Droit et Science Politique
Villa Passiflores, Amphi Bonnacarrère

14h00 : Table ronde n° 1 : « De quelques questions du contentieux bancaire des procédures collectives »

Présidée par **Emmanuelle Le Corre-Broly**, Maître de conférences HDR à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

- « Le banquier garanti par une fiducie-sûreté »,

Sarah Farhi,
Docteur en droit, ATER de la faculté de Droit de Nice,
Membre du CERDP

- «Le fait générateur des créances bancaires »,

Diane Boustani,
Docteur en droit, Ancienne ATER de la faculté de Droit de Nice, Membre du CERDP

- « Cession de créance : difficultés soulevées par l'ouverture d'une procédure collective »,

Béatrice Vann,
Doctorante, membre du CERDP, élève avocat

15h45 : Table ronde n° 2 : « Apports de la réforme du livre VI du Code de commerce en matière de droit du travail »

Présidée par **Thierry Météyé**, Directeur national de l'AGS

Christine Gailhbaud,
Chargée de cours à la faculté de Droit de Nice, Docteur en droit, Membre du CERDP

David Jacotot,
Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne

Colloque
Contentieux bancaire des procédures collectives
Vendredi 11 avril 2014
Faculté de Droit et Science Politique, Amphithéâtre 200

MATIN

Sous la Présidence de Raymond Espel, Président de la Chambre commerciale de la Cour de Cassation

Modérateur : Monsieur le Président de l'Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives

8h15 Accueil des participants

9h00 Les aspects de la réforme de 2014 intéressant les établissements de crédit

Pierre Michel Le Corre,
Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

I - Le banquier et le financement de l'entreprise

A/ Les outils du financement

10h00 La continuation des concours bancaires

Françoise Pérochon,
Professeur à l'Université de Montpellier

11h00 Mobilisation des créances et procédures collectives

Régine Bonhomme,
Avocat général à la Cour de Cassation, agrégée des universités

B/ Les créances issues du financement

11h45 Le contenu de la déclaration de créance de l'établissement de crédit

Emmanuelle Le Corre-Broly,
Maître de conférences HDR à l'Université de Nice Sophia Antipolis

12h30 Déjeuner - Buffet

APRES-MIDI

Sous la présidence de Xavier Huertas, Président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires

Modérateur : Philippe Roussel Galle, Professeur à l'université Paris V

C - La responsabilité du financement

14h15 La rupture abusive de crédit

Richard Routier,
Professeur à l'Université de Strasbourg

II - Le banquier et le sauvetage de l'entreprise

15h00 Le banquier et les nouvelles procédures : sauvegarde anticipée et sauvegarde financière anticipée

François-Xavier Lucas,
Professeur à l'école de droit de la Sorbonne, Paris I

16h00 Le banquier et les plans

Corinne Saint-Alary-Houin,
Professeur à l'Université de Toulouse

III - Aspects internationaux

16h45 Le banquier et la procédure transfrontalière

Laurence-Caroline Henry,
Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

Chaque intervention sera suivie d'un débat avec la salle.

Université de Nice Sophia Antipolis

Tables Rondes et Colloque
CERDP-CRAJEFE

NICE, les 10 et 11 avril 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION

au Secrétariat du CERDP

A RETOURNER AU PLUS TARD :

Le 3 avril 2014

Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412bis
06050 NICE Cedex 1

Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67

Courriel : cerdp@unice.fr

Site internet : <http://www.unice.fr/CERDP/>

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

NOM : _____

PRENOM : _____

PROFESSION :

ADRESSE :

ORGANISME :

COURRIEL:

Inscription aux tables rondes du 10 avril 2014 (**Gratuit**),

Inscription au Colloque du 11 avril 2014

→ frais d'inscription obligatoires de **180 €**

Ces frais comprennent l'accueil des participants (petit déjeuner), 2 pauses cafés, déjeuner-buffet, la documentation et les actes du colloque.

→ Je règle la somme de 180 Euros par chèque bancaire ou postal ci-joint, **à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.**

je souhaite une facture.

Je souhaite une attestation de présence (formation continue)



Date :

Signature